

Formulaire d'inscription de maison de courtage hypothécaire

À remplir par le courtier principal/courtier au dossier

Information de la maison de courtage hypothécaire (nom de l'entreprise enregistrée ou nom d'affaires figurant sur le permis)	
Nom d'affaires complet de la maison de courtage :	
Si propriétaire unique, nom du courtier enregistré :	
Nom d'affaires enregistré de la maison de courtage (le cas échéant) :	
Numéro de permis de courtage :	
Nom du courtier principal/courtier au dossier :	
Adresse d'affaires :	
Ville :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	
Depuis combien de temps la firme ci-dessus détient-elle son permis de courtage hypothécaire?	
Système de livraison électronique (p.ex. D+H Velocity) :	
Code de firme (p. ex. code de firme D+H)	
Nom de la Firme/agence de courtage mère, le cas échéant (p. ex. Axiom, CIMBC, DLC, Mortgage Alliance, Mortgage Centre, RMAI, Verico) :	
<i>Remplissez le formulaire d'inscription d'agent/courtier pour tous les courtiers/agents/assistants qui veulent s'enregistrer avec nous.</i>	
Références dans l'industrie hypothécaire (si en affaires depuis moins de 2 ans)	
Entreprise :	
Nom et numéro de téléphone de la personne-ressource :	
Entreprise :	
Nom et numéro de téléphone de la personne-ressource :	
Information nécessaire pour le paiement des commissions d'intermédiaire	
<i>Pour assurer l'exactitude de votre information de compte, veuillez joindre un chèque annulé et fournissez l'information financière suivante. Si des commissions d'intermédiaire doivent être payées à un intermédiaire ou un fournisseur de services, remplissez le formulaire A : directives de paiement à un tiers.</i>	
Nom de l'institution financière :	
Adresse :	
Information de compte :	
Nom au compte :	
Compte en CAD\$:	
Code bancaire :	
Numéro de transit :	
Numéro de compte :	
Information de versement :	
Nom de la personne-ressource :	
Titre/poste :	
Téléphone :	Télécopieur :
<i>Remarque : À moins de mention du contraire dans la présente, les détails de commission seront envoyés à la maison de courtage conformément à l'information de la maison de courtage hypothécaire.</i>	

3 octobre 2017

Société de Services MCAP
Maison de courtage d'hypothèques (Ontario) n° 10515
Administrateur d'hypothèques (Ontario) n° 11692

Société Financière MCAP
Maison de courtage d'hypothèques (Ontario) n° 10600
Administrateur d'hypothèques (Ontario) n° 11790

200, rue King Ouest,
bureau 400
Toronto, ON M5H 3T4
Tél 416 598 2665

1 800 387 4405

Consentement et acceptation de la maison de courtage hypothécaire

Nous amassons, utilisons et divulguons l'information personnelle du courtier principal/courtier au dossier ou courtier/agent de la maison de courtage aux fins suivantes :

- déterminer et confirmer l'identité, y compris auprès des agences d'évaluation de crédit;
- déterminer le courtier principal/courtier au dossier/courtier/agent initial, et son admissibilité continue à faire affaire avec nous;
- gérer notre relation d'affaires;
- protéger contre toute erreur, fausse représentation ou fraude;
- respecter les exigences juridiques et réglementaires/autoréglementaires conformément aux lois applicables; et
- d'autres fins liées à ou découlant de la liste ci-dessus.

L'information personnelle du courtier principal/courtier au dossier ou courtier/agent comprend de l'information touchant les permis et la conduite du courtier principal/courtier au dossier ou courtier/agent relativement à la relation d'affaires visée avec nous. Nous et nos agents autorisés pourrions obtenir et fournir de l'information à de tierces parties (incluant les employeurs passés et actuels, les organismes réglementaires et autoréglementaires, les bases de données de l'industrie et de tierces parties) à de telles fins. Nous, nos filiales, et la maison de courtage hypothécaire pouvons partager l'information personnelle du courtier principal/courtier au dossier ou courtier/agent entre nous à ces fins, y compris pour des gestions de risques commerciaux.

Le courtier principal/courtier au dossier reconnaît que nous, ses fournisseurs externes autres tierces parties (comme les agences d'évaluation de crédit) pouvons effectuer des activités à l'extérieur du Canada. Ce faisant, l'information personnelle peut être utilisée, stockée ou accédée en toute sécurité dans d'autres pays, et peut être soumise aux lois de ces pays. Le courtier principal/courtier au dossier consent à (et confirmera que la maison de courtage a obtenu le même consentement de tout agent/courtier) la récolte, l'utilisation et la divulgation de toute information personnelle aux fins décrites ci-dessus, et le courtier principal/courtier au dossier autorise les tierces parties à nous fournir l'information personnelle à de telles fins établies ci-dessus. Le courtier principal/courtier au dossier nous décharge, nous, nos filiales et agents, et toute personne ou entité fournissant l'information personnelle conformément au consentement ci-dessous, de toute poursuite, réclamation, demande d'indemnisation, perte, dépense ou blessure découlant de quelque façon que ce soit pour le courtier principal/courtier au dossier ou agent/courtier, du fait de fournir, amasser, utiliser ou divulguer toute information personnelle fournie dans le consentement ci-dessus.

Nom du courtier principal/courtier au dossier (en caractères d'imprimerie) :

Signature du courtier principal/courtier au dossier :

Date :

Une fois reçus et traités tous les documents que nous exigeons pour l'approbation du courtier principal/courtier au dossier/maison de courtage à agir suivant et conformément à cette demande, ce qui inclut notre réception de deux copies de l'entente de maison de courtage ci-jointe, signée par le courtier principal/courtier au dossier, nous déterminerons (à notre entière discrétion) si le courtier principal/courtier au dossier/maison de courtage est approuvé. Si le courtier principal/courtier au dossier/maison de courtage reçoit notre approbation, la confirmation d'une telle approbation sera donnée au courtier principal/courtier au dossier, et, parmi d'autres documents, le courtier principal/courtier au dossier recevra une copie dûment signée de l'entente.

Une fois l'approbation donnée, le courtier principal/courtier au dossier/maison de courtage peut faire des affaires avec nous sur une base non exclusive, afin seulement de requérir, remplir et soumettre des demandes hypothécaires relativement aux produits hypothécaires.

L'approbation du courtier principal/courtier au dossier/maison de courtage aux fins de cette entente, en elle, ne constitue pas une inscription du courtier principal/courtier au dossier/maison de courtage à tout statut ou programme d'incitation à la vente que nous pourrions proposer de temps à autre.

Advenant l'approbation, aucune relation d'agent ou de partenariat n'existera entre nous le courtier principal/courtier au dossier/maison de courtage.

En tout temps, nous et le courtier principal/courtier au dossier/maison de courtage sommes et demeurons indépendants l'un de l'autre. En aucun cas le courtier principal/courtier au dossier/maison de courtage ne sera considéré un agent, employé, partenaire, coentreprise, consultant ou contractant avec nous.

Formulaire A : Directives de paiement à un tiers

À remplir si des commissions d'intermédiaire doivent être payées à un intermédiaire ou un fournisseur de services

Directive de paiement et autorisation de tiers

À : Société de service MCAP / Société financière MCAP (MCAP)

ET À : (Courtier administrateur)

OBJET : Autorisation de paiement pour commission d'intermédiaire

Entendu que le soussigné a conclu une entente avec le (courtier administrateur), une maison de courtage autorisée par nous à fournir des services administratifs,

Et entendu que ces services administratifs comprennent la gestion et la distribution et le paiement de commissions d'intermédiaire aux courtiers et agents enregistrés de la maison de courtage hypothécaire soussignée,

Dorénavant le soussigné nous demande de payer toutes les commissions d'intermédiaire, précédemment payables au soussigné, amassées par les courtiers et agents du soussigné à (Super courtier). Cette directive de paiement et cette autorisation de paiement à un tiers ne peuvent être résiliées que par le soussigné, en nous envoyant un avis écrit.

De ce fait, la présente constitue l'autorisation et la directive nécessaires.

En date du _____

Nom de la maison de courtage hypothécaire :

Nom du propriétaire de la maison de courtage :

Signature du propriétaire de la maison de courtage :

Nom du courtier administrateur :

Signature du courtier administrateur :

3 octobre 2017

Société de Services MCAP
Maison de courtage d'hypothèques (Ontario) n° 10515
Administrateur d'hypothèques (Ontario) n° 11692

Société Financière MCAP
Maison de courtage d'hypothèques (Ontario) n° 10600
Administrateur d'hypothèques (Ontario) n° 11790

200, rue King Ouest,
bureau 400
Toronto, ON M5H 3T4
Tél 416 598 2665

1 800 387 4405